



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Eure

Commune : Pont-de-l'Arche

Autres communes :

R500

Appellation : Ancien manoir

Monument(s)

Appellation : Ancien manoir

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 04/03/2003

Étendue de la protection : Parties suivantes : bâtiment est en totalité, façades et toitures du bâtiment central et du bâtiment ouest, à l'exclusion des constructions adventives au nord, avec les murs de terrasse au nord (cad. B 1695, 1696, 1697)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.